



DÉCISION N° 000258 /25/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO du 22 MAI 2023
 portant attribution du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert
 N°0000031/AONO/MINEE/CIPM/2025 du 27 mars 2025 pour les travaux de construction d'un
 point public rural de distribution des produits pétroliers dans la localité de NDELELE,
 Département de la KADEY, Région de l'Est (en procédure d'urgence).
 Financement : Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEE, exercice 2025.

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code de Marchés Publics;
- Vu La circulaire N°00013995/C/MINFI du 31/12/2024 Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2025;
- Vu l'Avis d'appel d'offres national ouvert N°0000031/AONO/MINEE/CIPM/2025 du 27 mars 2025;
- Vu le procès-verbal N°00000040/L/MINEE/CIPM/2025 du 30 avril 2025 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie;
- Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'appel d'offres national ouvert N°0000031/AONO/MINEE/CIPM/2025 du 27 mars 2025;

DECIDE:

Article 1^{er} : l'Appel d'Offres National Ouvert N°0000031/AONO/MINEE/CIPM/2025 du 27 mars 2025 pour les travaux de construction d'un point public rural de distribution des produits pétroliers dans la localité de NDELELE, Département de la KADEY, Région de l'Est (en procédure d'urgence) est déclaré infructueux.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie
 (MAÎTRE D'OUVRAGE)

Ampliations :

- MINMAP
- CIPM/MINEE
- ARMP
- ARCHIVES/CHRONO



A. Djoufack

Emondou Essomba Gaston